

Département de L'Allier  
Arrondissement de  
Montluçon  
Mairie  
03190 SAINT CAPRAIS



Lundi 6 Décembre 2021,

## Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du Vendredi 12 Novembre 2021

### ORDRE DU JOUR :

#### Délibérations :

- Création d'une ligne de trésorerie en attente des subventions
- DM N°2
- DM N°3 (rajoutée en début de séance)
- Mise à jour des demandes de subventions avec le tableau définitif
- Décision à prendre concernant le devenir de matériel communal
- Vente d'herbe 2021/2022
- Reprise des concessions funéraires, fin de la procédure

#### **Questions Diverses et portés à connaissance.**

L'an deux mil vingt et un, le douze novembre à vingt heures trente minutes,  
Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CAPRAIS, dûment convoqué,  
s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence du Maire,  
Monsieur Bernard MOLLO.

Date de la convocation : 26 Octobre 2021

Présents : Denis CHAMBON, Marie-Line CLAME, Fabien GRANIER, Colette  
LECOQ, Bernard MOLLO, Bernard de NICOLAY.

Absents excusés : 0

Pouvoirs : 0

Madame Marie-Line CLAME a été élue secrétaire de séance.

<b>Nombre de conseillers :</b> En exercice : 6 Présents : 6 Votants : 6
--

\*\*\*\*\*

#### Ouverture :

- Monsieur le Maire informe les conseillers de la démission de Madame Nathalie Rougier le 10/09/2021, le conseil municipal ne compte maintenant que 6 membres.

- Monsieur le Maire demande aux conseillers le rajout d'une délibération la Décision Modificative N°3 pour pouvoir effectuer le traitement de la charpente de la Mairie et faire une demande de subvention. Accepté à l'unanimité.

### **D20210601 - Création d'une ligne de trésorerie en attente des subventions**

#### **Crédit Relais Court terme taux fixe**

Le maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu de réaliser un crédit relais d'un montant de 20 000 euros pour financer les travaux de mise aux normes de la salle des fêtes en attendant le versement des différentes subventions et du FCTVA.

Après comparatif des différentes offres, le conseil municipal,

**Décide** d'autoriser le maire à réaliser auprès du Crédit Agricole un crédit relais d'un montant de 20 000 €, dont le remboursement s'effectuera par affectation des subventions et du FCTVA à percevoir au plus tard 2 ans après la souscription du crédit.

Taux réel d'intérêt annuel : taux fixe 0.15%

Durée : 2 ans

Les intérêts, calculés prorata temporis, seront arrêtés et payables en fin de chaque année civile et la dernière fois à la date de remboursement effective du crédit.

Il est précisé, en outre que les intérêts ne courront qu'à partir de la date de versement effective des fonds.

Les frais de dossier : 30 € payables à la signature du contrat.

**S'engage**, pendant toute la durée du prêt, à créer et à mettre en recouvrement, en cas de besoin, les impositions directes nécessaires pour assurer le remboursement du crédit en capital et intérêts.

**Autorise** le Maire à signer le contrat à intervenir sur les bases précitées et aux conditions générales du contrat de prêt.

Adopté à l'unanimité.

N° INSEE : 03222	COMMUNE de SAINT CAPRAIS	Exercice 2021
------------------	--------------------------	---------------

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL  
N°2  
DECISION MODIFICATIVE N° 2**

Date de convocation :	26/10/2021	<b>VOTES</b>	
Nombre de membres en exercice :	6	Pour :	6
Nombre de membres présents :	6	Contre :	0
Nombre de suffrages exprimés :	6	Abstention :	0

L'an 2021, le 12 novembre, Le conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur le Maire, Bernard MOLLO

Présents : Marie-Line CLAME, Denis CHAMBON, Fabien GRANIER, Colette LECOQ, Bernard MOLLO, Bernard de NICOLAY

Procurations :

Absents :

Excusés :

Secrétaire de séance : Marie-Line CLAME

Objets : CREDIT PERSONNEL TITULAIRE INSUFFISANT

**FONCTIONNEMENT**

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
6411 (012) : Personnel titulaire	500,00		
6531 (65) : Indemnités	-500,00		
	<b>0,00</b>		
<b>Total Dépenses</b>	<b>0,00</b>	<b>Total Recettes</b>	

Certifié exécutoire par Bernard MOLLO, Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture ou sous-préfecture, le et de la publication le

A SAINT-CAPRAIS, le **12 NOV. 2021**

Ont signé les membres présents pour extrait conforme

Le Maire



## D20210603 - DM N°3 (rajoutée en début de séance)

N° INSEE : 03222	COMMUNE de SAINT CAPRAIS	Exercice 2021
------------------	--------------------------	---------------

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL

N°3

#### DECISION MODIFICATIVE N° 3

(Vote de crédits)

Date de convocation :	26/10/2021	VOTES	
Nombre de membres en exercice :	6	Pour :	6
Nombre de membres présents :	6	Contre :	0
Nombre de suffrages exprimés :	6	Abstention :	0

L'an 2021, le 12 novembre, Le conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur le Maire, Bernard MOLLO

Présents : Marie-Line CLAME, Denis CHAMBON, Fabien GRANIER, Colette LECOQ, Bernard MOLLO, Bernard de NICOLAY

Procurations :

Absents :

Excusés :

Secrétaire de séance : Marie-Line CLAME

Objets : FRAIS ETUDES FCTVA A RECUPERER

#### INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
2313 (041) : Constructions	9 624,00	2031 (041) : Frais d'études	9 624,00
	9 624,00		9 624,00
<b>Total Dépenses</b>	<b>9 624,00</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>9 624,00</b>

Certifié exécutoire par Bernard MOLLO, Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture ou sous-préfecture, le 16/11/2021 et de la publication le 16/11/2021

A SAINT-CAPRAIS, le 12/11/2021

Ont signé les membres présents pour extrait conforme

Le Maire



## D20210604 - Mise à jour des demandes de subventions avec le tableau définitif

### Travaux bâtiments communaux 2021

#### Mise à jour du plan de financement avec nouveaux devis pour accords définitif

Monsieur le Maire expose à l'assemblée les nouveaux devis reçus concernant les travaux à prévu en 2021 sur les bâtiments communaux : en effet les devis de fin 2019 ont

reçu un bon pour accord dès la réception des accords de subventions, mais le délai de 3 mois étant dépassé et les matériaux ayant subis une augmentation d'environ 30% suite à la crise sanitaire, l'entreprise Arbat Spencer a été contrainte de refaire ses devis. Pour éviter une trop forte augmentation du montant des travaux, les menuiseries qui devaient au départ être en aluminium ont été chiffrées en PVC.

Pour le remplacement de la porte principale : Devis EURL Décobois pour une porte en aluminium blanc satiné deux faces pour 3 621.60 TTC –  
**Le tarif est resté le même.**

Pour faire repeindre les volets et la rampe côté cour : Devis SAS Boucheron pour 5 135,35 € TTC **L'artisan actuellement en arrêt maladie long nous recontactera au printemps 2022.**

Pour remplacer les radiateurs : Devis ARBAT Spencer pour 2 336,00 € TTC  
**Le nouveau montant est de 2865.60 €**

Pour la mise aux normes des sanitaires : Devis ARBAT Spencer pour 10 767,60 € TTC  
**Le nouveau montant est de 10 662.00 € avec les menuiseries en PVC.**

Pour l'achat d'un défibrillateur mise aux normes 2021 : Devis BRUNEAU pour 1 877.16 € TTC  
**Le tarif est resté le même.**

Pour le remplacement du balancier de la cloche : Devis EURL Décobois pour 2 316,00 € TTC  
**Le tarif est resté le même.**

Où cet exposé, le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- |                            |  |
|----------------------------|--|
| <b>DECIDE</b>              | d'approuver le montant définitif total de 22453.80€ HT.  |
| <b>AUTORISE</b>            | Dépenses d'investissement opération 105 seront imputés au compte 2313. le Maire à effectuer des demandes d'accords définitifs de subventions auprès de l'Etat, du Département et de la Communauté de communes afin de parvenir à une subvention globale publique de 80% maximum du montant des travaux hors taxes. |
| <b>AUTORISE<br/>VALIDE</b> | le Maire à signer tous les documents relatifs à son exécution. le plan de financement suivant.   |

## PLAN DE FINANCEMENT DEFINITIF AU 12/11/2021

TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX 2021				
TRAVAUX	ENTREPRISE	HT	TVA	TTC
1 REMPL PORTE PRINCIPALE	EURL DECOBOIS	3 018,00 €	603,60 €	3 621,60 €
2 PEINTURE VOLETS RAMPE	SAS BOUCHERON	4 668,50 €	466,85 €	5 135,35 €
3 REMPL RADIATEURS	ARBAT SPENCER	2 388,00 €	477,60 €	2 865,60 €
4 SANITAIRES	ARBAT SPENCER	8 885,00 €	1 777,00 €	10 662,00 €
5 BALANCIER CLOCHE EGLISE	EURL DECOBOIS	1 930,00 €	386,00 €	2 316,00 €
6 DEFIBRILATEUR	BRUNEAU	1 564,30 €	312,86 €	1 877,16 €
TOTAL		<b>22 453,80 €</b>	4 023,91 €	26 477,71 €

PLAN DE FINANCEMENT DEFINITIF			
ORGANISMES / ORIGINE	Montant Retenu HT PREVI	TAUX/DEFINITIF	MONTANTS
ETAT DETR MAX 35%	20 570,00 € (6 non retenu)	34%	7 200,00 €
DEPARTEMENT BATI MAX 30%	18 639,50 € (5 et 6 non retenus)	29%	5 591,85 €
COMCOM TRONCAIS FD DE CONCOURS	22 133,80 €	20%	4 426,76 €
<b>TOTAL SUBVENTION</b>		<b>76,68 % du HT TOTAL</b>	<b>17 218,61 €</b>
COMMUNE FONDS PROPRES		<b>23,32% du HT TOTAL</b>	<b>4 915,19 €</b>
TOTAL OPERATION HT		100% du HT PREVI	<b>22 133,80 €</b>
TOTAL OPERATION HT DEFINITIF		100% du HT DEFINITIF	<b>22 453,80 €</b>

OPERATION TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX 2021	
23,32% HT COMMUNE + AVANCE TVA	8 939,10 €
FCTVA RECUPEREE N+2 16,404%	-3 683,32 €
<b>RESTE A CHARGE FINAL POUR LA COMMUNE</b>	<b>5 255,78 €</b>

### D20210605 - Décision à prendre concernant le devenir de matériel communal

Monsieur le Maire propose de vendre le billard inutilisé et qui prend de la place dans la salle des fêtes ainsi que le matériel scolaire de l'ancienne école de Saint-Caprais et divers objets encombrants le grenier de la Mairie.

Suite à l'accord à l'unanimité du conseil municipal pour la mise en vente du matériel scolaire et objets divers et du billard, une estimation des articles a été demandée auprès de Maître Dagot, commissaire-priseur à Montluçon et la délibération finale sera prise dès le retour de son expertise et apparaîtra sur le compte rendu du prochain conseil municipal.

### D20210606 - Vente d'herbe 2021/2022

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la délibération en date du 29 juin 2015, il convient de choisir le nouveau bénéficiaire pour la vente d'herbe.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- DECIDE, à l'unanimité, de baisser le tarif de 120€ à 50€.
- DECIDE, à l'unanimité, de la mise en place d'un nouveau contrat de vente d'herbe au profit de Monsieur Gilles BOUTONNET.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer le contrat de Vente d'herbe 2021-2022 avec

Monsieur Gilles BOUTONNET.

**D20210607 - Reprise des concessions funéraires, fin de la procédure**

**Reprise de 40 concessions en état d'abandon**

Le conseil municipal, réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence du Maire

Après avoir entendu lecture du rapport de M. le maire qui lui demande de se prononcer sur la reprise par la commune de 40 concessions en état d'abandon listées dans l'annexe ci-jointe dans le cimetière communal, concessions qui ont plus de trente ans d'existence et dont l'état d'abandon a été constaté à deux reprises, à trois ans d'intervalle les 22/01/2018 et 08/06/2021, dans les conditions prévues par l'article R. 2223-13 du Code général des collectivités territoriales, donnant aux communes la faculté de reprendre les concessions en état d'abandon;

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2223-17 et R.2223-18 (pour la ville de Paris viser en outre les articles R.2512-31 et suivants du CGCT) ;

Considérant que la concession dont il s'agit a plus de trente ans d'existence et qu'elle est en état d'abandon selon les termes de l'article précité ;

Considérant que cette situation décèle une violation de l'engagement souscrit par l'attributaire de ladite concession, en son nom et au nom de ses successeurs, de la maintenir en bon état d'entretien, et qu'elle est, en outre, nuisible au bon ordre et à la décence du cimetière.

Délibère :

Art. 1er. – les 40 concessions listées dans l'annexe ci-jointe, dans le cimetière communal sont réputées en état d'abandon.

Art. 2. – Monsieur le maire est autorisé à reprendre les concessions au nom de la commune et à les remettre en service pour les nouvelles inhumations.

## ANNEXE 1

N°	NOMS	N° Concession	Pers.	Allée/ Carré	Rang
1	PASQUIER André 1932 VINCENT Marie 1933 PASQUIER François 1916	B 25	2	Est	
2	GIRAUD Anne gauche DEMERON Ep. BOUDET Josephine MAILLET Marie SEGUIN Geneviève	A6 droite	6	Est	
2'	AGUILLAUME Marcel 1978 MAREMBERT Marguerite 1979	A6 gauche	2	Est	
3	DENIZOT GEORGES gauche	A 5 A 8 A 11	4	Est	
4	DENIZOT GEORGES droite	A 5 A 8 A 11	8	Est	
5	RENARD VINCENT	B 18 et B 19	4	Est	
6	SANLIART-VINCENT DUCEAU-VINCENT	B 31	2	Est	
7	FAYOLLE Frederic	B 32	2	Est	
8	VINCENT Pierre 1948-1932 VALENGEON Annette 1950-1939	B 34	2	Est	
9	VALENGEON Antoine 1920 FRAGNON Annette Ep. VALENGEON	B 36	2	Est	
10	MENOUX Pierre 19/07/17 20ans "mort/la France" MENOUX Jean 17/07/14 25ans	B 10	2	Sud	
11	M.Louise JOLIVET 1922 17ans Rosalie PEGUY 1935 57ans Gilbert JOLIVET 1947 71ans	B 12	3	Ouest	
12	INCONNU, à coté à gauche de B12, contre mur cimetière	gauche B12	?	Ouest	
13	AUBOIRE FOURNIER	A 24	2	Ouest	
14	VALENGEON BRETIN, à coté à droite de A22	droite A 22	1	Ouest	
15	GAGNE Gilbert coin Nord Ouest	gauche A 17	1	Nord	
16	GAGNE COLLIN	A 17	1	Nord	
17	VINCENT Marie 1875 GAGNE Louis 1915	A 16 gauche	2	Nord	
17'	GAGNE Louis 1906 Gagne Eugene 1916 DEMAY Anne 1938	A 16 droite	3	Nord	
18	GUILLEMAIN J.Baptiste Jean J.Louis L	A 13	5	Nord	
19	COLLIN Alexandre 17/02/1898	A 2	2	Nord	
20	ROLLET Jacques 25/10/1866	A 1	4	Nord	
21	BOUCULAT COURTAUD	A 10	4	Nord	
22	INCONNU, entre MATHONNIERE Eugene et PAUL Louis		?	I	3
23	SARTAIN Gilbert 1957 MECHIN Amélie 1981		2	I	3
24	GUILLAUMIN Marie Ep. PINAUD 1955 86ans		1	I	3
25	INCONNU, en bout de ligne à coté GUILLAUMIN PUINAUD		?	I	3
26	INCONNU, à coté de MEIGNIN Fernand		?	I	2
27	CHARTIER Rosalie PERNIER 1849-1939 89ans		1	I	2
28	INCONNU, à coté BERGERAT DUCHATELET		?	I	2
29	BONNEMERE Benoist 1846-1935 veuf VALENGEON Marie		1	III	5
30	INCONNU, entre COQUELIN et BONNEMERE (possible BERGERAT Marguerite Ep. COQUELIN)		?	III	5
31	COQUELIN Louis 1870-1932		1	III	5
32	VALTON Jean 18/08/1931		1	III	5
33	INCONNU, entre VALTON et VINCENT		?	III	5
34	INCONNU, entre PINEL et PINAUD		?	III	4
35	BONNAU Solange 12/07/1910 Ep. VARENNES Gilbert		1	III	3
36	VINCENT Jeanne 14/07/1917		1	III	2
37	BARET Solange 12/08/1921 Ep. BERGERAT François		1	III	3
38	PINAUD		?	III	4
39	BARBE Amet 07/10/1896 70ans		?	III	1
40	BERGERAT François 22/11/1914 Ep. BARET Solange		1	III	1



### Questions Diverses et portés à connaissance :

- Rajout d'une heure sur le contrat de l'adjoint technique le passant de 3 à 4 heures hebdomadaire.
- Charpente de la mairie : Isolation à zéro euros, traitement des rats et traitement du bois prévus.
- Avancement des travaux de la salle des fêtes.
- Pacte de gouvernance de la Communauté de Communes et son rapport d'activités 2020.
- Pétition contre les barrières de la déchetterie de Cérilly.
- Motion énergie.
- Antenne FREE de Soulongis.
- Feuille municipale : l'Echo de Saint-Caprais.
- Noël, Vœux, Après-midi enfants et Colis des aînés.

**L'ordre du jour épuisé, la séance a été levée à 22h50.**

### RECAPITULATIF

N°	Objet	Pages
<u>D 2021-06-01</u>	Création d'une ligne de trésorerie en attente des subventions	2
<u>D 2021-06-02</u>	DM N°2	3
<u>D 2021-06-03</u>	DM N°3 (rajoutée en début de séance)	4
<u>D 2021-06-04</u>	Mise à jour des demandes de subventions avec le tableau définitif	4
<u>D 2021-06-05</u>	Décision à prendre concernant le devenir de matériel communal	6
<u>D 2021-06-06</u>	Vente d'herbe 2021/2022	6
<u>D 2021-06-07</u>	Reprise des concessions funéraires, fin de la procédure	7

### EMARGEMENT



GRANIER Fabien

CLAME Marie-Line  
La 1<sup>ère</sup> Adjointe

De NICOLAY  
Bernard

LECOQ Colette

CHAMBON Denis

